

Paris, le 21 novembre 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Résultat de l'assurance vie au mois d'octobre**

#### **OCTOBRE, L'ASSURANCE VIE EN MODE RÉSILIENCE**

L'assurance vie est un roc. À la différence du Livret A, elle n'a pas failli en octobre. Loin des polémiques sur l'avenir des fonds euros et de leur rendement, les ménages français ont continué à faire confiance au premier produit d'épargne. Ainsi, contre vents et marées, elle reste le phare de l'épargne française. En octobre, l'assurance vie a, en effet, enregistré sa dixième collecte positive consécutive avec un gain, selon la Fédération Française de l'Assurance, de 1,9 milliard d'euros. Cette collecte nette est, cependant, en retrait par rapport à celle du mois de septembre (2,9 milliards d'euros). Elle est également légèrement inférieure à la moyenne de ces douze derniers mois (2,2 milliards d'euros).

La collecte nette est sur les dix premiers mois de l'année 2018 de 24,1 milliards d'euros soit près de 5 milliards au-dessus du montant de 2018 (19,7 milliards d'euros). L'assurance vie fait ainsi preuve d'une belle résilience.

Le montant des cotisations (euros et unités de compte) a été en octobre de 12,2 milliards d'euros en phase avec les résultats de ces derniers mois. Le montant des cotisations collectées par les sociétés d'assurance au cours des dix premiers mois de 2019 est de 121,8 milliards d'euros contre 117,5 milliards d'euros sur la même période en 2018 prouvant que les ménages dégagent une plus forte épargne en faveur de l'assurance vie.

Les prestations sont, en revanche, en légère hausse et ont atteint 10,3 milliards d'euros. Elles s'étaient élevées à 9,1 milliards d'euros au mois de septembre. Sur les dix premiers mois, les prestations versées par les sociétés d'assurance ont représenté 97,7 milliards d'euros, un montant équivalent à celui de 2018 (97,8 milliards d'euros).

Au mois d'octobre, les cotisations en unités de compte ont représenté 27 % des cotisations versées en retrait par rapport au résultat de septembre (30 %). Depuis le début de l'année, 25 % des cotisations ont été effectuées en unités de compte. La progression sensible du cours des actions explique la petite augmentation de la part des unités de compte mais le rapport de force reste nettement en faveur des fonds euros. La modification des comportements des ménages risque d'être un exercice difficile et long.

L'encours des contrats d'assurance vie se rapproche doucement mais sûrement de la barre des 1 800 milliards d'euros (1 779 milliards d'euros à fin octobre 2019, en progression de 5 % sur un an).

Octobre est en règle générale un mois correct pour l'assurance qui n'a connu, durant ce mois, qu'une seule décollecte lors de ces dix dernières. Après la période de vacances et avant les dépenses de fin d'année, les ménages se mettent en relation avec leur conseiller en assurance ou bancaire, en octobre et en novembre, des décisions d'arbitrage concernent leur patrimoine. Les ménages français plébiscitent toujours la garantie en capital qu'offre les fonds euros. Il faudra suivre dans les prochains mois l'évolution de la collecte quand les assureurs auront mis en application leur souhait de restreindre plus fortement la collecte en fonds euros. Actuellement, l'objectif était un minima de 30 % d'unités de compte pour les nouveaux versements. Il est en grande partie atteint. Les ménages sont-ils prêts à aller au-delà et sont-ils prêts à modifier la répartition de leur encours ? Un effort important de pédagogie sera sans nul doute nécessaire.

**Contacts presse :**

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

[slegouez@cercledelepargne.fr](mailto:slegouez@cercledelepargne.fr)